

7 mai 2015

par Laurent Burlet

## **Pour le FN du Rhône, des gens du voyage français deviennent des « migrants étrangers »**

5768 visites | 9 commentaires

**Avec le FN, les phobies ancestrales ont de beaux jours devant elles. Une caravane à l'horizon ? Hop, une réaction xénophobe. A Lozanne, petite bourgade de la vallée de l'Azergues, à 25 kilomètres au nord de Lyon, une vingtaine de caravanes se sont illégalement installées sur un terrain. Le FN du Rhône dénonce les « migrants étrangers » provenant d'une « immigration clandestine » alors que ce sont des gens du voyage français.**

Ce mercredi, la fédération FN du Rhône envoyait à toutes les rédactions lyonnaises un communiqué de presse de Nathalie Maréchal, présentée comme la « déléguée FN/Rassemblement bleu Marine de Lozanne ».

La candidate aux récentes [élections départementales dans le canton de Brignais](#), expose que ce vendredi 1er mai, une quarantaine de caravanes de migrants étrangers « se sont imposées » dans la commune. L'action, explique-t-elle, s'est faite « sous les yeux de Monsieur le Maire de Lozanne impuissant face à cette installation », sur un terrain appartenant au conseil départemental.

Elle note au passage qu'ils ont « détruit un compteur pour s'approvisionner en électricité en toute illégalité ». Nathalie Maréchal s'interroge sur les compétences du Conseil départemental :

« Sa mission est-elle d'assurer la sécurité et la tranquillité des Rhodaniens ou de venir en aide aux réseaux d'immigration clandestine ? »

### **« Nous venons de Limoges et allons à Montpellier »**

La responsable locale du Front national aurait pu lire un peu plus attentivement la presse avant d'écrire son communiqué. Dans [un article du Progrès du 3 mai \(payant\)](#) qui relate l'installation illicite, il est expliqué qu'il s'agit de gens du voyage et non pas de Roms ou « migrants étrangers » tels qu'imaginés par le FN. Le correspondant local cite même les voyageurs :

« Nous venons de Limoges et allons à Montpellier, indiquent les gens du voyage. Nous avons téléphoné, pour réserver, sur les aires de grand passage, mais tout était déjà pris. Nous avons

tenté notre chance, du côté des aires d'accueil de L'Arbresle, mais tout était pris. Nous nous sommes installés à Saint Germain-Nuelles, mais nous n'avons pu rester. Nous sommes venus là, en attendant... »



Les caravanes installées à Lozanne depuis le 1er mai. Capture d'écran Le Progrès

Nous avons contacté [l'Association Artag](#) qui s'occupe notamment de la médiation auprès des gens du voyage et de l'accompagnement des collectivités dans la création des aires d'accueil.

Son directeur, Xavier Pousset, a suivi l'installation de ces voyageurs à Lozanne :

« Même s'il existe quelques gens du voyage étrangers qui circulent en France, ce n'est pas le cas de ce groupe. Ce sont des gens qui ont un terrain vers Limoges et qui voyagent d'avril à septembre pour des raisons économiques, familiales ou religieuses. »

Il n'est pas surpris par le communiqué du FN :

« Le FN est un parti populiste qui agite tous les clichés et toutes les vieilles peurs alors que les voyageurs sont de « bons français ». Si le FN veut, je peux leur faire une conférence sur les origines des gens du voyage et leur patriotisme ».

Dès leur arrivée à Lozanne, l'Artag s'est rendue sur le terrain squatté pour engager une médiation.

Les voyageurs devraient rester au total une quinzaine de jours et poursuivre leur route le week-end de l'Ascension, vraisemblablement en direction des Saintes-Maries-de-la-mer. Xavier Pousset précise :

« Le Conseil départemental a toutefois engagé une procédure d'expulsion. Et contrairement à ce qu'écrit le FN, ils ont installé un compteur forain, en accord avec EDF. C'est eux qui payent l'électricité. »

## **Un manque d'aires d'accueil dans le Rhône**

L'installation sauvage de caravanes sur les bords de la rivière Azergues n'est pas une nouveauté.

C'est essentiellement la conséquence d'un manque d'aires d'accueil de gens du voyage dans le nord du département du Rhône. D'avril à mai, les quatre aires d'accueil de « grand passage » (une centaine de places) sont quasiment tout le temps réservées. Et, pour couronner le tout, les deux aires de Lentilly et Anse étaient impraticables le week-end du fait des intempéries.

Restent les petites aires d'accueil (une vingtaine de places) qui auraient pu tout à fait convenir à ces voyageurs de Limoges. Problème : les élus locaux se hâtent lentement pour en aménager. Il en manque dans le Rhône, si l'on se réfère au [schéma départemental d'accueil des gens du voyage adopté en 2003](#) à la suite de la [loi Besson](#).

- Une première aire d'accueil a été ouverte en avril à l'Arbresle mais la seconde qui doit être implantée sur la commune voisine de Savigny fait toujours l'objet de recours de la part de riverains.
- Il n'y a toujours pas d'aire d'accueil sur l'agglomération de Villefranche.

Xavier Pousset préfère prévenir :

« Aujourd'hui, tant que les prescriptions du schéma départementale ne seront pas appliquées, il y a toutes les raisons de penser qu'on connaîtra des stationnement illicites encore longtemps ».